



## CHARTRE DES PARENTS

Chaque parent dont l'enfant porte les couleurs de l'US Loire Divatte doit s'engager à :

- Respecter l'autorité des éducateurs du club à l'égard de son enfant dès sa prise en charge à l'intérieur des structures du club.
- Respecter les horaires de RDV fixés par le club (pour laisser son enfant et le ramener).
- Prévenir l'éducateur et/ou le dirigeant de sa catégorie en cas d'absence de son enfant (entraînements et matchs).
- Respecter les choix des éducateurs dans les compositions d'équipe, ne pas empiéter sur leurs prérogatives techniques.
- Adopter un comportement exemplaire sur le bord du terrain vis-à-vis de son enfant, des joueurs, éducateurs, dirigeants de l'US Loire Divatte et des clubs adverses.
- Respecter les arbitres lors des matchs en adoptant un comportement fairplay.
- Accompagner plusieurs fois dans la saison l'équipe dans laquelle évolue son enfant lors des déplacements.
- Prendre contact avec le secrétariat du club le plus rapidement possible en cas de blessure survenant lors d'un match ou d'un entraînement pour la déclaration d'accident.
- S'informer au siège et/ou sur le site [www.usld.fr](http://www.usld.fr) sur les convocations et horaires des matchs et y répondre en l'acceptant ou la refusant.

En toutes circonstances et quels que soient les aléas d'une saison ou même d'un match, à l'égard de toutes personnes de l'US Loire Divatte je m'engage à respecter ces valeurs : **LOYAUTE, CAMARADERIE, SOLIDARITE**